



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**282^e séance du
SÉNAT ACADÉMIQUE**

SAC-241004

Le 4 octobre 2024

de 13 h 30 à 15 h 30

À distance / Microsoft Teams

PROCÈS-VERBAL
Sénat académique • SAC-241004



SAC-241004

UNIVERSITÉ DE MONCTON

282^e séance du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 4 octobre 2024

À distance / Microsoft Teams

PRÉSENCES

MEMBRES

Hector Adégbidi, professeur	Edmundston	Nathalie Parent, bibliothécaire	Moncton
Claudine Auger, professeure	Shippagan		
Danika Beaudin, étudiante	Moncton	Christine Paulin, professeure	Moncton
André Blanchard, directeur général par intérim de la Formation continue	Moncton	Gérard Poitras, doyen	Moncton
		Andrée Roy, doyenne	Moncton
Francis Bourgoin, étudiant	Moncton	Gilles C. Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	UdeM
Natalie Carrier, doyenne	Moncton		
Olivier Clarisse, professeur	Moncton	Michel Soucy, professeur	Edmundston
Jeanne Mance Cormier, directrice générale de la bibliothèque	Moncton	Céline Surette, doyenne	Moncton
		Jean-François Thibault, doyen	Moncton
Étienne Dako, professeur	Moncton	Christophe Traisnel, professeur	Moncton
Mireille Demers, doyenne des études	Shippagan		
Salah Eddine El-Adlouni, professeur	Moncton	Mona-Luiza Ungureanu, professeure	Shippagan
Viktor Freiman, professeur	Moncton	<u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u>	
Micheline Gleixner, professeure	Moncton	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Jeanne Godin, professeure	Moncton	Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	U de M
Amel Kaouche, professeure	Edmundston		
Octave Keutiben, professeur	Moncton	Gabriel Cormier, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines	U de M
Érik Labelle Eastaugh, doyen	Moncton	Sébastien Deschênes, vice-recteur	Edmundston
Madeline Lamboley, professeure	Moncton		
Mathieu Lang, doyen	Moncton	Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'ens. et aux affaires professorales	UdeM
Gabriel Laplante, professeur	Moncton		
Caroline P. LeBlanc, professeure	Moncton	Pierre Philippe Ferguson, vice-recteur par intérim	Shippagan
Mélanie LeBlanc, professeure	Edmundston	Matthieu LeBlanc, professeur et président d'assemblée	Moncton
Monique Levesque, professeure	Moncton	Paul Ward, directeur, Direction des communications	Moncton
Sylvie Morin, doyenne des études	Edmundston	Stéphanie Wheaton, registraire	Moncton

Personnes excusées : Hélène Albert, Lacina Coulibaly, Jean-Baptiste Koffi, Francis LeBlanc, Dr Denis Prud'homme, Simon Thériault, Germaï Lesley Toungh et Martin Waltz.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE.....	5
1.1. Bienvenue.....	5
2. CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION.....	5
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE.....	5
4. CORRESPONDANCE	5
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	5
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-240826	6
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-240826.....	6
7.1. Autres	6
8. PRÉSENTATION DES RAPPORTS ANNUELS 2023-2024	6
8.1. Bureau de direction du Sénat académique.....	6
8.2. Comité des règlements	7
8.3. Comité d'assurance de la qualité	7
9. RAPPORT DU COMITÉ DES RÈGLEMENTS	8
9.1. Mise à jour du Calendrier universitaire	8
9.2. Modification mineure au règlement universitaire 10.9.3.1 Fraude (1 ^{er} cycle).....	8
9.3. Modification mineure au règlement universitaire 28.12.3.1 Fraude (cycles supérieurs).....	9
10. RAPPORT DU COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ.....	9
10.1. Rapports d'amélioration continue.....	9
10.1.1. Programmes de formation à l'enseignement au secondaire	9
10.1.2. Programmes en administration publique et en gestion des services de santé.....	9
10.1.3. Formation linguistique.....	10
10.1.4. Programme d'information-communication	10
10.1.5. Programmes en musique.....	10
10.1.6. Programmes en chimie.....	10
10.1.7. Programme en physique.....	11
10.1.8. Programme de baccalauréat ès sciences multidisciplinaire	11
10.1.9. Programme en gestion du loisir, sport et tourisme	11
10.1.10. Programme de baccalauréat en sciences de kinésiologie	11
10.1.11. Programme de baccalauréat ès arts en psychologie	12
10.1.12. Programmes de maîtrise et de doctorat en psychologie	12
11. COMITÉ DES PROGRAMMES DE 1 ^{ER} CYCLE.....	12
11.1. Lignes directrices pour la rédaction des résultats d'apprentissage.....	12
11.2. Résolutions transmises pour information	12
12. DESTRUCTION DES FICHIERS EXCEL COMPRENANT LE DÉTAIL DES VOTES	13
13. AFFAIRES NOUVELLES.....	13
14. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE.....	13
15. CLÔTURE.....	13

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	13
ANNEXE 2 : Enregistrement	30
ANNEXE 3 : Documents.....	31
Document A : Ordre du jour adopté	
Document B : Rapport annuel du Bureau de direction du Sénat académique (2023-2024)	
Document C : Rapport annuel du Comité des règlements (2023-2024)	
Document D : Rapport annuel du Comité d'assurance de la qualité (2023-2024)	
Document E : Mise à jour du calendrier universitaire	
Document F : Modification au règlement universitaire 10.9.3.1.	
Document G : Modification au règlement universitaire 28.12.3.1	
Document H : Rapport d'amélioration continue - B. Éd. secondaire	
Document I : Rapport d'amélioration continue – Administration publique et gestion des services en santé	
Document J : Rapport d'amélioration continue – Formation linguistique	
Document K : Rapport d'amélioration continue – Programme d'information-communication	
Document L : Rapport d'amélioration continue – Programmes en musique	
Document M : Rapport d'amélioration continue – Programmes en chimie	
Document N : Rapport d'amélioration continue – Programmes en physique	
Document O : Rapport d'amélioration continue – Baccalauréat ès sciences multidisciplinaire	
Document P : Rapport d'amélioration continue – Programme en gestion du loisir, sport et tourisme	
Document Q : Rapport d'amélioration continue – Baccalauréat en sciences de kinésiologie	
Document R : Rapport d'amélioration continue – Baccalauréat ès arts en psychologie	
Document S : Rapport d'amélioration continue – Programmes de maîtrise et doctorat en psychologie	
Document T : Lignes directrices pour la rédaction des résultats d'apprentissage	
Document U : CPR – Résolutions transmises pour information	

★ Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.

- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

1. OUVERTURE (282^E SÉANCE)

13 h 30 : Le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il procède ensuite à la lecture du texte de reconnaissance des territoires autochtones . « *L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18e siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqey, Mi'kmaq et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. »*

Les scrutateurs pour la réunion sont Janice Comeau et Michel Couture.

En ce qui a trait aux personnes excusées, le président mentionne les noms suivants : Hélène Albert, Lacina Coulibaly, Jean-Baptiste Koffi, Francis LeBlanc, Dr Denis Prud'homme, Simon Thériault, Germaï Lesley Tount et Martin Waltz.

1.1. Bienvenue

Le président d'assemblée souhaite la bienvenue à Mme Amel Kaouche, professeure au campus d'Edmundston, qui a été reconduite au Sénat académique pour un mandat de trois ans.

2. CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale indique que le quorum est atteint et que tout est en règle quant au droit de présence.

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été recue.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A

Modification de l'ordre du jour

En raison de l'absence du recteur, la secrétaire générale indique que le point 13. *Rapport du recteur et vice-chancelier* est retiré de l'ordre du jour et reporté à la prochaine réunion.

R : 01-SAC-241004

Amel Kaouche, appuyée par Madeline Lamboley, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

Fonctionnement des votes pour le point 10 de l'ordre du jour

Le Sénat accepte de procéder à main levée pour les votes prévus au point 10. Ceci permettra d'économiser du temps de réunion.

R : 02-SAC-241004

Gilles Roy, appuyé par Olivier Clarisse, propose :

« Que le Sénat académique procède à main levée pour les votes prévus au point 10 (rapports d'amélioration continue). »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-240826

Correction

Une membre souhaite que l'on ajoute au point 8.3 de la page 6 du procès-verbal que le rapport annuel du Comité des programmes du premier cycle ne fait pas mention du dossier de la redéfinition du B. A. (majeure en études familiales) et de la création du Baccalauréat ès arts en mieux-être. Elle ajoute que ce dossier a été apporté à l'attention du Comité des programmes le 15 décembre 2023.

Ce point sera ajouté au procès-verbal SAC-240826.

R : 02-SAC-241004

Jeanne Godin, appuyée par Salah Eddine El-Adlouni, propose :

« Que le procès-verbal SAC-240826 soit adopté tel que modifié. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-240826

7.1. Autres

Suivi du point 9 (Rapport annuel du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) indique que, comme demandé lors de la réunion du Sénat académique du 26 août dernier, des ajouts ont été apportés au rapport annuel, notamment des éléments complémentaires au sujet des bourses d'études et des informations portant sur les réalisations étudiantes. Le VRER indique que le gabarit sera modifié l'an prochain. Le rapport annuel modifié sera déposé sur le site web sous peu.

8. PRÉSENTATION DES RAPPORTS ANNUELS 2023-2024

8.1. Bureau de direction du Sénat académique

Voir le Document B

Pour la période s'étalant du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024, le Bureau de direction du Sénat académique (BDS) s'est réuni 12 fois. Au cours de cette période, le BDS a examiné divers dossiers dont les ordres du jour du Sénat académique, le calendrier des réunions des instances académiques, l'implantation d'un comité d'urgence (pour l'attestation des grades), la sanction des diplômes et la révision des modalités de fonctionnement du Sénat académique.

Un membre attire l'attention du Sénat au procès-verbal du 15 mai 2024. À la page 4, on indique qu'un sous-comité sera de nature consultative et sera responsable d'analyser les contenus de cours afin d'assurer l'application du filtre stratégique de la décolonisation. Il demande des précisions sur ce dossier.

Le VRER indique que le comité a été mis sur pied et que celui-ci relèvera de son bureau. Les thématiques seront larges (plus large que celles du CPR ou du CPS). Le mandat et la composition du comité ont été adoptés par le BDS.

Un autre membre mentionne qu'il trouve l'idée bonne d'avoir un comité, mais que celui-ci devrait relever d'un comité central.

8.2. Comité des règlements

Voir le Document C

Pour l'année 2023-2024, le Comité des règlements du Sénat académique s'est réuni six fois. Au cours de cette période, le Comité a étudié 11 projets de règlements, dont neuf qui furent adoptés par le Sénat. Les deux autres projets seront présentés au Sénat cet automne. De plus, le Comité a discuté longuement sur cinq thématiques liées aux règlements universitaires sans pour autant leur apporter de modifications. Un tableau sommaire des projets accompagne le rapport.

Un membre soulève une question par rapport à la composition du Comité. Il note qu'aucune professeure et qu'aucun professeur ne fait partie du Comité. Il se demande si l'on n'écarte pas de la discussion la diversité des approches pédagogiques. Selon lui, la membriété du Comité ne reflète pas le profil du Sénat.

La vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales rappelle que la composition du Comité a été présentée lors des discussions entourant la réforme des comités et que celle-ci fut adoptée l'an dernier.

8.3. Comité d'assurance de la qualité

Voir le Document D

Pour l'année 2023-2024, le Comité d'assurance de la qualité du Sénat académique s'est réuni sept fois. Au cours de cette période, le Comité a accepté six rapports préliminaires de suivi des programmes et quatre rapports d'amélioration continue des programmes. Par ailleurs, il a déposé pour adoption au Sénat les versions 9 et 10 du Cadre d'assurance de la qualité des programmes et des services de soutien académiques.

Un membre attire l'attention du Sénat à la page 5 du rapport et note que certaines recommandations prévoient l'acheminement des rapports d'amélioration continue au Sénat pour information, alors qu'une autre recommandation prévoit une adoption par le Sénat.

La vice-rectrice à l'enseignement et aux affaires professorales indique que des ajustements ont été faits au libellé en tenant compte des attributions du Sénat. Les rapports seront adoptés au Sénat.

Sous-comité de la réussite et de l'expérience étudiantes (SCREÉ)

Pour l'année 2023-2024, le Sous-comité de la réussite et de l'expérience étudiantes s'est réuni trois fois. Au cours de cette période, les données nécessaires à la préparation du rapport d'autoévaluation ont été analysées en prévision de l'évaluation de 19 programmes.

Aucune question n'est soulevée.

Sous-comité de la planification

Pour l'année 2023-2024, le Sous-comité de la planification s'est réuni sept fois. Au cours de cette période, des recommandations ont été adoptées à la suite de l'évaluation de 12 programmes.

Aucune question n'est soulevée.

9. RAPPORT DU COMITÉ DES RÈGLEMENTS

9.1. Mise à jour du Calendrier universitaire

Voir le Document E

Le Comité des règlements a élaboré une proposition de calendrier universitaire pour les années 2026, 2027, 2028 et 2029. Les points suivants sont soulevés :

- La date limite d'abandon de cours-session sans échec est en novembre. Ceci est tard dans le semestre considérant que les groupes de travail sont établis. Ceci peut désorganiser le fonctionnement de la classe, des groupes de travail, des horaires de présentation en classe, etc.
- Pourquoi avons-nous une date limite de changement d'abandon sans mention et une date d'abandon sans échec? Pouvons-nous amalgamer les deux dates? Pouvons-nous repousser d'une semaine la date d'abandon sans mention et amalgamer les deux dates? Pouvons-nous même éliminer la date d'abandon sans mention? On fait remarquer sur ce point qu'une personne étudiante pourrait techniquement rater deux semaines de cours sans mention, ce qui est problématique.
- Si l'on modifie cette façon de faire, il faut considérer les cours de langue qui comprennent nombreuses évaluations et ajustements en début de semestre.
- Pour certains programmes (ex. ingénierie), la date d'inscription est tardive puisqu'elle n'est pas respectée en pratique. Est-ce possible de réduire les délais pour certains programmes? (note – il s'agit d'une question pour le Comité des règlements).

Lors de la discussion, on fait remarquer que les jours de reprise sont prévus lorsqu'il y a trop de jours fériés les lundis. Une vérification sera faite par le Comité pour l'année 2027.

Le Sénat académique estime qu'il faut trouver l'équilibre, ce qui est en soi un défi.

R : 03-SAC-241004

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte la mise à jour du Calendrier universitaire. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

9.2. Modification mineure au règlement universitaire 10.9.3.1 Fraude (1^{er} cycle)

Voir le Document F

Le Comité des règlements a étudié le règlement universitaire 10.9.3.1 qui porte sur l'intégrité académique. En raison de la montée de l'intelligence artificielle, un ajout est proposé dans le règlement actuel.

Le Sénat académique soulève divers éléments au niveau de la lecture globale du règlement. On note que l'expression « aide expressément interdite » au paragraphe (c) semble indiquer que la professeure ou le professeur doit contrôler le matériel obtenu par un système d'intelligence artificielle, ce qui n'est peut-être pas l'intention réelle.

Aussi, on note que le libellé du règlement 10.9.3.1 et celui du règlement 28.12.3.1 sont différents. On suggère que le libellé soit le même.

Après discussion, le proposeur et l'appuyeur retirent la proposition. La présidente du Comité des règlements indique que l'ensemble du règlement portant sur la fraude est à l'étude et qu'une nouvelle proposition sera présentée au cours de la prochaine année en tenant compte des points soulevés.

P : 04-SAC-241004 (retrait de la proposition)

Gilles Roy, appuyé par Hector Adégbidi, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au règlement universitaire 10.9.3.1 portant sur la fraude au 1^{er} cycle. »

9.3. Modification mineure au règlement universitaire 28.12.3.1 Fraude (cycles supérieurs)

Voir le Document G

Voir point 9.2.

10. RAPPORT DU COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ (CAQ)

Le Comité d'assurance de la qualité est un nouveau comité du Sénat académique. Ce comité veille sur l'avancement des travaux liés aux évaluations des programmes. Afin d'assurer cette veille, un rapport d'amélioration continue (présenté sous forme de tableau) sera préparé et présenté au Sénat académique pour adoption.

Le gabarit rappelle les décisions prises par le Sous-comité de la planification, les actions prises par la suite, les partenaires, la date d'adoption de l'action au Conseil de la faculté et l'état d'avancement du dossier selon le CAQ.

Un membre suggère que l'on ajoute la date d'échéance si le dossier est « en cours ».

10.1. Rapports d'amélioration continue

10.1.1. Programmes de formation à l'enseignement au secondaire

Voir le Document H

R : 04-SAC-241004

Gilles Roy, appuyé par Mathieu Lang, propose :

« Que le Sénat académique adopte le rapport d'amélioration continue des programmes de formation à l'enseignement au secondaire à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ces programmes (CGV-211204). »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

10.1.2. Programmes en administration publique et en gestion des services de santé

Voir le Document I

R : 05-SAC-241004

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique adopte le rapport d'amélioration continue des programmes en administration publique et en gestion des services de santé à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ces programmes (CGV-210417). »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

10.1.3. Formation linguistique

Voir le Document J

R : 06-SAC-241004

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique adopte le rapport d'amélioration continue de la formation linguistique à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de cette formation (CGV-210925). »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

10.1.4. Programme d'information-communication

Voir le Document K

R : 07-SAC-241004

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique adopte le rapport d'amélioration continue du programme d'information-communication à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ce programme (CGV-200926). »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

10.1.5. Programmes en musique

Voir le Document L

R : 08-SAC-241004

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique adopte le rapport d'amélioration continue des programmes en musique à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ces programmes (CGV-190930). »

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

10.1.6. Programmes en chimie

Voir le Document M

R : 09-SAC-241004

Gilles Roy, appuyé par Céline Surette, propose :

« Que le Sénat académique adopte le rapport d'amélioration continue des programmes en chimie à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ces programmes (CGV-200613). »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

10.1.7. Programme en physique

Voir le Document N

R : 10-SAC-241004

Gilles Roy, appuyé par Céline Surette, propose :

« Que le Sénat académique adopte le rapport d'amélioration continue des programmes en physique à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ces programmes (CGV-200613). »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

10.1.8. Programme de baccalauréat ès sciences multidisciplinaire

Voir le Document O

R : 11-SAC-241004

Gilles Roy, appuyé par Céline Surette, propose :

« Que le Sénat académique adopte le rapport d'amélioration continue du programme de Baccalauréat ès sciences multidisciplinaire à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ce programme (CGV-191217). »

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

10.1.9. Programme en gestion du loisir, sport et tourisme

Voir le Document P

R : 12-SAC-241004

Gilles Roy, appuyé par Olivier Clarisse, propose :

« Que le Sénat académique adopte le rapport d'amélioration continue du programme en gestion du loisir, sport et tourisme à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ce programme (CGV-191217). »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

10.1.10. Programme de baccalauréat en sciences de kinésiologie

Voir le Document Q

R : 13-SAC-241004

Gilles Roy, appuyé par Natalie Carrier, propose :

« Que le Sénat académique adopte le rapport d'amélioration continue du programme de baccalauréat en sciences de kinésiologie à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ce programme (CGV-211205). »

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

10.1.11. Programme de baccalauréat ès arts en psychologie

Voir le Document R

R : 14-SAC-241004

Gilles Roy, appuyé par Natalie Carrier, propose :

« Que le Sénat académique adopte le rapport d'amélioration continue du programme de baccalauréat ès arts en psychologie à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ce programme (CGV-200613). »

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

10.1.12. Programmes de maîtrise et de doctorat en psychologie

Voir le Document S

R : 15-SAC-241004

Gilles Roy, appuyé par Natalie Carrier, propose :

« Que le Sénat académique adopte le rapport d'amélioration continue des programmes de maîtrise et de doctorat en psychologie à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ces programmes (CGV-200613). »

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

11. COMITÉ DES PROGRAMMES DE 1^{ER} CYCLE**11.1. Lignes directrices pour la rédaction des résultats d'apprentissage**

Voir le Document T

Le Comité des programmes de 1^{er} cycle a développé des lignes directrices pour la rédaction des résultats d'apprentissage (cours et programmes). Francis Bourgoïn, membre du Comité, rappelle qu'un résultat d'apprentissage correspond à une compétence à atteindre ou une connaissance ou habileté à développer par la personne étudiante au terme d'un cours ou d'un programme. Le résultat d'apprentissage n'est pas une activité d'apprentissage à effectuer pendant le cours ou le programme, mais bien un niveau d'apprentissage à atteindre à la fin du cours ou du programme.

Les lignes directrices présentent les principes généraux de rédaction des résultats d'apprentissage généraux, la forme de présentation des résultats d'apprentissage généraux et des exemples. En annexe, on y trouve la taxonomie de Bloom révisée (domaine cognitif), la taxonomie de Krathwohl, Bloom et Masia (domaine affectif) et celle de Harrow (domaine psychomoteur).

Un membre demande si – dans la rédaction – l'on peut mélanger les taxonomies. M. Beaudoin indique qu'il faut faire un choix taxonomique par rapport à un domaine.

On indique que d'autres taxonomies sont disponibles. Le Comité des programmes de 1^{er} cycle pourrait approuver l'utilisation d'une autre taxonomie si la demande est faite.

Le président du Comité des programmes rappelle l'importance de la rédaction des résultats d'apprentissage et comment le nouveau centre d'excellence sera appelé à y contribuer.

11.2. Résolutions transmises pour information

Voir le Document U

Le Sénat académique note que le guide sur la préparation de résultats d'apprentissage par programme (RAP) et les lignes directrices pour la rédaction des résultats d'apprentissage de cours ont été adoptés.

Le Sénat académique note que des modifications mineures ont été apportées au programme de B. Sc. (spécialisation en biologie).

12. DESTRUCTION DES FICHIERS EXCEL COMPRENANT LE DÉTAIL DES VOTES

R : 16-SAC-241004

Jeanne Godin, appuyée par Sylvie Morin, propose :

« Que les fichiers Excel comprenant le détail des votes soient détruits. »

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

13. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'est soulevé.

14. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu en présentiel le vendredi 1^{er} novembre 2024 à 9 h.

15. CLÔTURE

La séance est levée à 15 h 30.

Lynne Castonguay

Lynne Castonguay
Secrétaire générale